



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions/Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
See herein for bid submission
instructions/

Voir la présente pour les
instructions sur la présentation
d'une soumission

NA
Alberta

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Canada Place/Place du Canada
Suite 1000
10th Floor/10e étage
9700 Jasper Ave/9700 ave Jasper
Edmonton
Alberta
T5J 4C3

Title - Sujet Cadet Flying Training	
Solicitation No. - N° de l'invitation W4295-21S002/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W4295-21S002	Date 2022-02-22
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$EDM-403-12221	
File No. - N° de dossier EDM-1-44098 (403)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Mountain Standard Time MST on - le 2022-03-01 Heure Normale des Rocheuses HNR	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Singh(div. edm), Vinay V.	Buyer Id - Id de l'acheteur edm403
Telephone No. - N° de téléphone (587) 341-8025 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 566-6167
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification no 002 vise à répondre aux questions suivantes :

Les questions suivantes ont été soumis à des fins de clarification.

1. Question:

*Section 3 – Exigences en matière de soutien,
En vertu de l'article 17 :*

Tous les employés et sous-traitants du fournisseur doivent faire l'objet d'une vérification de fiabilité (registre des antécédents criminels et de l'enfance maltraitée) par l'entremise du Centre d'information de la police canadienne (CIPC). Tout candidat refusant de se soumettre au contrôle de sécurité ou de satisfaire à une demande en ce sens, ou tout défaut du candidat à fournir des renseignements complets et exacts se verra refuser un emploi. Avant toute embauche, l'État doit examiner toute infraction ou accusation constatée lors de l'habilitation de sécurité. L'identification du demandeur n'est pas requise. L'État se réserve le droit de refuser un emploi à toute personne considérée comme présentant un risque élevé dans un environnement composé de jeunes.

Le personnel actuel exige que tous les employés fassent l'objet de vérifications en matière de criminalité et de maltraitance des enfants. Cette règle s'appliquera-t-elle également à l'hôtel qui fournit les chambres ?

Réponse:

conformément à la commande de groupe 5010-0 du CJCR pour le dépistage des adultes 5010-0 pour le dépistage des adultes - Canada.ca , l'énoncé suivant s'applique : Contrats de filtrage. Les contrats de services visant à soutenir directement les activités de formation des cadets doivent inclure une clause de filtrage lorsque leur personnel est appelé à interagir avec les cadets. Le personnel du RCJC qui supervise, coordonne et/ou autorise ces contrats doit s'assurer que cette clause est incluse. Cela ne s'applique normalement pas aux contractants qui fournissent un soutien de type logistique, comme l'entretien de l'infrastructure, les services alimentaires ou des activités similaires où aucune interaction directe avec les cadets n'est prévue. Le personnel employé en tant que contractant civil (contrat de service du personnel) qui interagit avec les cadets, nécessite une clause de dépistage dans leur contrat.

2. Question:

*Section 3 – Exigences en matière de soutien,
En vertu de l'article 22 :*

Le fournisseur doit s'assurer que des téléphones publics adéquats sont disponibles dans chaque installation d'hébergement pendant toute la période de la formation.

Les téléphones publics sont quelque peu dépassés. Les chambres d'hôtel et les téléphones portables seront-ils suffisants ?

Réponse:

nous sommes d'accord pour dire que les téléphones publics sont dépassés, mais nous ne pouvons pas compter sur le fait que tous les participants cadets auront un appareil mobile, il suffit de dire que l'accès à un téléphone, que ce soit dans leur chambre ou dans une zone commune, serait nécessaire.

3. Question:

*Section 3 – Exigences en matière de soutien / hébergement
En vertu de l'article 2 :*

Le fournisseur doit fournir au minimum ce qui suit pour chaque personne :

- a. Lit et matelas acceptables (les lits superposés sont acceptables). Les matelas doivent être remplacés si nécessaire à la demande de l'État. L'État se réserve le droit de déterminer ce qui est acceptable;*

-
- b. Literie, soit deux draps, un oreiller, une taie d'oreiller, deux couvertures (dont l'une doit être une couverture lourde/anti-feu) et un couvre-matelas. Les occupants seront chargés de faire et de défaire leur lit. Le fournisseur veillera à ce qu'il y ait suffisamment de draps, d'oreillers, de couvertures et de coussins pour que la literie puisse être changée une fois par semaine. De plus, des ensembles de literie supplémentaires seront accessibles aux cadets et membres du personnel qui ont des allergies à la literie détenue par le propriétaire. Des éléments de literie supplémentaires doivent être mis à la disposition de l'État afin que les occupants puissent changer leur literie avant le moment prévu au besoin;*
- c. Lavage et blanchissage de la literie à l'aide de produits non allergènes;*
- d. Blanchissage des vêtements des cadets, des cadets-cadres et du personnel sur une base bihebdomadaire;*
- e. Casier ou placard de taille normale permettant de ranger les effets personnels et de suspendre les vêtements, les uniformes, etc. pour chaque personne par chambre (qui fonctionne avec un cadenas à combinaison fourni par l'occupant);*
- f. Dans chaque zone d'hébergement, un espace propice au repassage. Le fournisseur est tenu de veiller à la présence d'un nombre suffisant de prises électriques et à un éclairage adéquat (conforme au Code);*
- g. Rideaux d'intimité ou stores de fenêtre et éclairage (plafonnier, lampe ou les deux) acceptables dans les lieux d'hébergement. L'État se réserve le droit de déterminer ce qui est acceptable.*

Les étudiants et le personnel nettoieront-ils eux-mêmes leurs vêtements ou demandez-vous au personnel de l'hôtel de s'en charger ?

Réponse:

les cadets (étudiants) et les cadets du personnel (qui sont aussi des étudiants) auront besoin d'un service de blanchisserie deux fois par semaine ; si ce service ne peut pas être fourni, le soumissionnaire peut fournir une déclaration sur les alternatives pour répondre à cette exigence ; dans tous les cas, les adultes laveront leurs propres vêtements.

4. Question:

Vous nous demandez de remplir et de soumettre un formulaire covid pour toutes les personnes en contact avec les étudiants. Ce formulaire sera-t-il applicable pendant les mois d'été étant donné les règles qui changent constamment ?

Réponse:

si toutes les restrictions COVID sont réduites en reconnaissance d'un environnement post-pandémique ou endémique, cela ne sera probablement pas nécessaire.

Toutes les autres modalités et conditions de l'Appel d'offres restent inchangées.

Fin de la modification